

BULLETIN MUNICIPAL

VILLIE ~ MORGON



Avril 1984

N° 2

Tour de France



UNE GRANDE PREMIERE POUR VILLIE-MORGON ...

... UNE ETAPE DECISIVE POUR LE TOUR

Le TOUR DE FRANCE va faire étape à VILLIE-MORGON en 1984.

Chacun sait qu'il s'agit de l'épreuve sportive reine et nul ne conteste son importance en France et même sur le plan mondial. Pendant toute sa durée, tous les autres événements, qu'ils soient politiques, sociaux ou économiques, passent au second plan et tous les médias sont mobilisés à son service.

Cette année, du 29 Juin au 22 Juillet, les 23 étapes vont permettre aux coureurs de parcourir le Nord, l'Ouest, le Sud-Ouest, les Pyrénées, le Sud du Massif Central et les Alpes, avant d'arriver dans notre Région. Tous ces kilomètres parcourus, tous ces efforts, toutes ces péripéties, quelquefois tous ces drames sportifs pour que les meilleurs d'entre ces cyclistes du monde entier, essaient d'affirmer leur valeur, d'asseoir leur hégémonie, d'imposer leur supériorité sur leurs rivaux.

En général, à ce stade de l'épreuve, au sortir des grandes étapes de montagne des Alpes, le classement général est ébauché, les meilleurs éléments se retrouvent aux premières places, mais il reste cependant l'étape décisive contre la montre.

Celle sur laquelle comptent les coureurs pour confirmer leurs bons résultats, ou pour creuser définitivement les écarts quelquefois minimes, ou pour combler un léger retard, ou pour reprendre les quelques secondes nécessaires pour grignoter quelques places, ou pour prendre leur revanche des dures étapes des Alpes ou pour s'affirmer dans une ultime victoire d'étape.

C'est en effet là, entre Villié-Morgon et Villefranche, en ce samedi 21 Juillet 1984, que se jouera et que se terminera le Tour de France sur le plan sportif. Car il ne restera pour le lendemain que l'apothéose, la marche triomphale des rescapés, le défilé vers l'arrivée à Paris, que constitue en général la dernière étape.

Les organisateurs sont d'ailleurs d'autant plus convaincus que leur épreuve se terminera entre Villié-Morgon et Villefranche, qu'ils ont prévu d'utiliser le T.G.V. pour permettre à toute la caravane de regagner la région parisienne.

En plus de l'importance décisive de cette étape sur le plan purement sportif, il faut également noter son caractère très spectaculaire, puisque les milliers de gens qui se presseront au bord de nos routes beaujolaises ce jour-là, auront le plaisir de voir passer tous les coureurs individuellement, en plein effort avec les voitures suiveuses précisant leur nom.

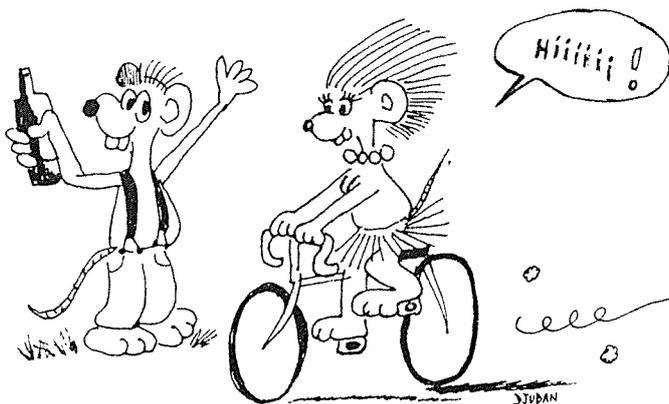
Apprêtons-nous à vivre une grande journée de sport, un spectacle plein, riche, haut en couleur. Nous aurons là une belle occasion de faire apprécier à toute la France et au monde entier, les qualités d'accueil, d'hospitalité, d'organisation, des gens de notre région et de faire découvrir également les beautés touristiques de nos routes beaujolaises ainsi que nos ressources gastronomiques et bien entendu toutes les qualités du vin de notre cru, de notre terroir.

Deux mots encore pour parler d'une grande première : le Tour de France féminin. C'est en effet la première fois que cette épreuve est organisée et elle se déroulera entre le 30 Juin et le 22 Juillet en suivant le même itinéraire que pour l'épreuve masculine, mais avec davantage de jours de repos et des étapes plus courtes.

Nous aurons donc aussi le Samedi 21 Juillet, une étape féminine entre Villié-Morgon et Villefranche mais elle se déroulera le matin et sera disputée en ligne, et non pas contre la montre.

Il faut encore une fois insister sur la chance que constitue pour notre région, pour notre village, pour le cru MORGON, pour l'ensemble de la population cette grande première, cette grande journée, ce spectacle permanent.

Il faut mesurer l'impact que cela va représenter pour notre région, et apprécier toutes les retombées publicitaires qui vont découler de ce formidable déploiement de moyens mis en oeuvre par tous les médias de la presse télévisée, radiophonique et écrite, et ceci d'autant plus qu'il s'agit d'un samedi, que c'est la veille de l'arrivée, et que beaucoup de gens seront en vacances ce week-end de Juillet.



UNE ORGANISATION LOCALE ...

C'est au mois de Septembre dernier, que nous avons été contactés par un représentant de la Société du Tour de France, pour réaliser à Villié-Morgon le départ de l'étape contre la montre.

Dès les vendanges finies, le Syndicat Viticole, le Comité Cycliste et la Municipalité se sont réunis et ont arrêté ensemble la décision de "prendre" ce départ d'étape. Décision importante, puisqu'elle conditionnait le passage du Tour en Beaujolais. En effet, il est certain que sans cet engagement, qui apporte le complément financier nécessaire, l'étape aurait eu lieu dans un autre secteur de la région Rhône-Alpes (il y avait des demandeurs).

Un Comité local a donc été créé entre les trois parties citées afin d'assurer le cautionnement de la somme demandée par la Sté. du Tour de France : 100.000 frs. La répartition en est la suivante : Commune 50 %, Syndicat Viticole 30 %, Comité Cycliste 20 %. Il est à noter l'effort important du Comité Cycliste. L'engagement du Syndicat Viticole peut paraître faible mais il a été tenu compte de l'investissement important que représente l'agrandissement du Caveau, et du fait que certains frais annexes seront pris en charge directement par celui-ci (réceptions, cadeaux, etc...)

Ce Comité local, composé de :

- la commission municipale "Fêtes et Cérémonies",
- la commission Syndicat Viticole "Propagande et Expositions",
- et des représentants du Comité Cycliste,

aura un travail matériel important à effectuer (barrière, buvettes, etc...) Les coups de main seront donc les bienvenus au moment opportun.

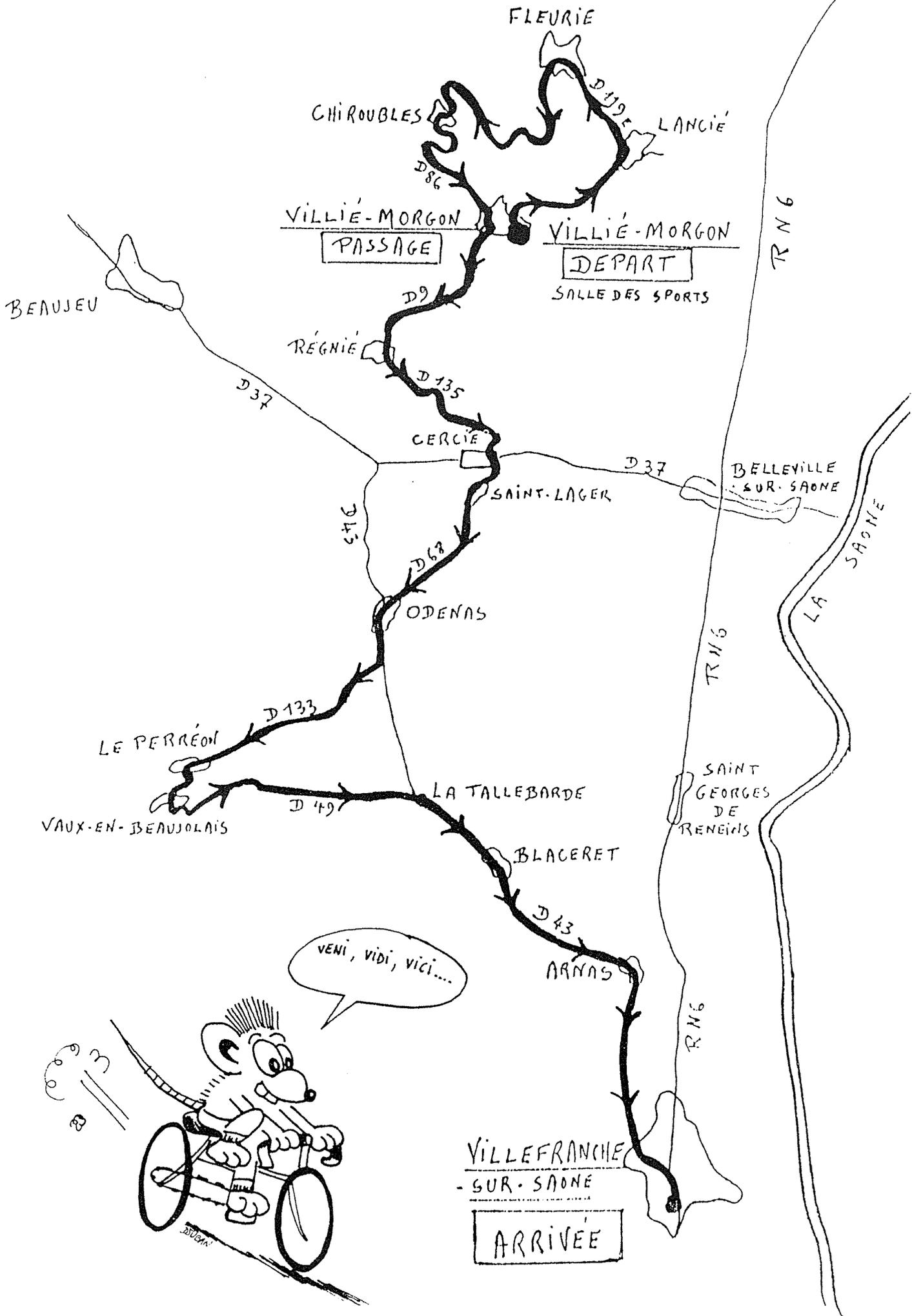
Mais déjà, grâce au dynamisme de certains, deux actions destinées à recueillir des fonds, ont été organisées : buvette de la Foire du 11 Novembre tenue par le Comité Cycliste et le Conseil Municipal, et la souscription organisée par les commerçants-artisans de Villié-Morgon (avec l'aide du Crédit Agricole du Sud-Est).

D'autres animations d'après course sont à l'étude ; nous en reparlerons.

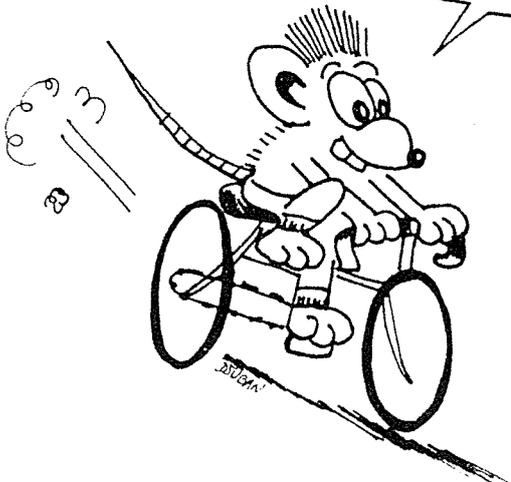
PROPOSITION DE PARCOURS ETABLI A L'ISSUE DE LA REUNION DU 13
JANVIER 1984 ET ACCEPTEE PAR LA SOCIETE DU TOUR DE FRANCE LE 20 JANVIER 1984 :

VILLIE-MORGON

D 9 - D 86	LANCIE	2.900	
D 119 E	FLEURIE	2.900	5.800
D 68	GRAND PRE	2.050	7.850
D 119	CHIROUBLES	3.850	11.700
D 86 ET D 18	VILLIE-MORGON	3.650	15.350
D 9	REGNIE - LES CHASTYS	3.300	18.650
D 78	REGNIE - LES FORCHETS	1.400	20.050
V.O.	REGNIE - LA PLAIGNE	0.300	20.350
D 135	CARREFOUR D9	0.850	21.200
D 135	CERCIE CARREFOUR D 68	2.150	23.350
D 68	CERCIE CARREFOUR D 37	0.800	24.150
D 68 E	SAINT-LAGER	1.000	25.150
D.68 E	ODENAS (D43)	3.600	28.750
D 43	D 133 LE PERREON	5.400	34.150
D 133	VAUX EN BEAUJOLAIS	1.300	35.450
D 49	PONT MATHIVET	4.200	39.650
D 49	LA TALLEBARDE	1.450	41.100
D 43	BLACERET	1.700	42.800
D 43	ARNAS	4.100	46.900
D 43	CARREFOUR ANCIENNE ROUTE DE BEAUJEU	1.400	48.300
V.O.	R.N. 6	1.850	50.150
R.N. 6	ARRIVEE VILLEFRANCHE	1.550	51.700



VENI, VIDI, VICI...



VILLEFRANCHE
- SUR - SAONE
ARRIVÉE

... INTER - COMMUNALE

L' établissement de ce circuit a amené à se rencontrer les responsables des différents villages concernés.

Après une première réunion de prise de contact avec les maires, adjoints, délégués des organisations viticoles et sportives des communes traversées par le Tour de France ; une deuxième réunion en Décembre 1983 donnait naissance à une Association inter-communale qui porte le nom de " PROMOTION - SPORTS - BEAUJOLAIS ".

Son bureau est constitué de la façon suivante :

- Président Mr. GAUTHIER A. (V.M.)
- Vice-Présidents Mrs. MATHON Paul (Odenas), DE VERMONT Roger (Vaux-en-Beaujolais), PARIAUD Marcel (Lancié)
- Secrétaire Mr. DESMURES Armand (Chiroubles)
- Secrétaire adjoint Mr. RAMPON Jean-Paul (Régnié-Durette)
- Trésorier Mr. DESCAILLOT Lucien (V.M.)
- Trésorier adjoint Mr. DESHAYE Jacques (Le Perréon)

Membres du Bureau : Mrs. LATHUILLIERE (Cercié), CHANAY Jean-Louis (St-Etienne-des-Ouillères), MORANDI Emile (St-Lager), PASQUIER Rolland (Fleurie), SAVOYE Pierre (V.M.), DUPRE Roger (V.M.).

Cette Association a pour but d'organiser et de financer cette étape du Tour de France en Beaujolais, et d'organiser éventuellement les années à venir, d'autres épreuves du même type, dans le cadre de la promotion des vins du Beaujolais.

Pour l'étape contre la montre, elle assurera la bonne coordination des actions publicitaires et d'animation menées dans chaque village, la liaison avec la Sté. du Tour de France, ainsi que la mise en place et la gestion d'actions communes que nous vous présentons ci-après. Il est à noter que toutes les autres manifestations ou actions locales (buvettes, bals, loto, etc...) restent au bénéfice de chaque village afin de leur assurer un financement autonome destiné à couvrir leurs frais d'animation et l'engagement financier pris au sein de PROMOTION-SPORTS-BEAUJOLAIS.

ACTIONS COMMUNES :

1) - UNE GRANDE SOUSCRIPTION s'adressant à tous, mais particulièrement aux visiteurs de nos caves et caveaux : touristes, clients, amis. La vente des billets de cette souscription se fera dans les onze communes concernées. Alors faites bon accueil aux vendeurs, et mieux encore aidez-nous en proposant ces billets à vos clients.

2) - ACCUEIL DANS LES LOCAUX DE VENDANGERS. Tous ces touristes, amateurs de sport cycliste, qui vont envahir nos villages le samedi 21 Juillet, pourquoi ne pas essayer de les garder le dimanche en leur offrant des possibilités de logement ?

C'est un potentiel important de clients pour nos commerçants, restaurateurs et autres, pour les viticulteurs commercialisant au détail, pour les caveaux ainsi que pour les fêtes du Beaujolais qui se dérouleront le dimanche 22 Juillet à Frontenas.

Pour cela, nous faisons appel à tous ceux qui ont des dortoirs et chambres de vendangeurs équipés. Ces locaux mis à disposition (contre une gratification pour le dérangement) permettront d'accueillir en particulier les groupes (clubs sportifs). Cette opération, parfaitement réalisable, se ferait en collaboration avec les Hôteliers du secteur, afin qu'il n'y ait pas concurrence, mais complémentarité. Il est à noter que les hôtels du coin sont déjà pratiquement complets pour ces dates.

Alors faites-nous connaître vos possibilités en vous inscrivant dès maintenant auprès de la Mairie ou du Comité Cycliste de Villié-Morgon. Merci d'avance.

... EN PRISE DIRECTE AVEC VILLEFRANCHE

Une troisième association voit le jour à Villefranche sous le nom de "VILLEFRANCHE ETAPES BEAUJOLAISES", composée de membres des quatre parties prenantes : Municipalité Caladoise, U.I.V.B., Comité des Fêtes de Villefranche et Commune de Villié-Morgon (celle-ci représentée dans son bureau par André GAUTHIER (vice-président) et Pierre SAVOYE (trésorier-adjoint).

Au sein de cette Association, 4 commissions ont été mises en place, chacune ayant un travail précis :

- 1) - Commission Technique et Sportive
- 2) - " Locaux et Communications
- 3) - " Publicité et Propagande
- 4) - " Accueil, Réceptions, Animation.

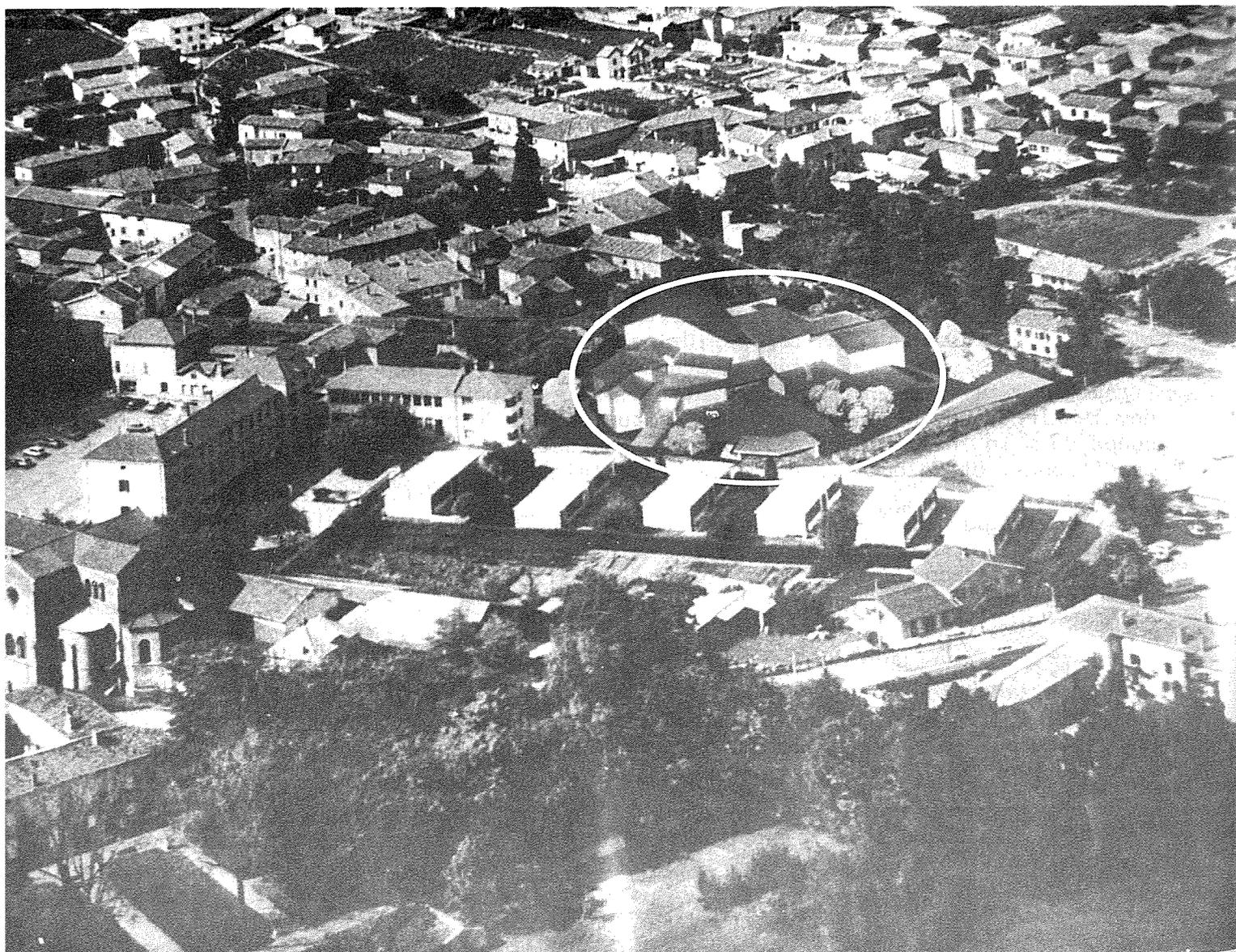
Toutes ces Associations ont bien sûr un but commun : REUSSIR CETTE GRANDE FETE DU TOUR DE FRANCE DANS NOTRE BEAUJOLAIS.

Elles travaillent pour y parvenir, chacune sur son secteur, mais en parfaite concertation. Mais pour vraiment réussir, c'est-à-dire porter encore plus loin et plus haut la renommée de nos vins et de nos villages, ces associations ont besoin de tous : des viticulteurs à qui il est fait appel pour des dons en vin (vrac ou bouteilles), des commerçants et artisans pour la décoration de leur vitrine, le fleurissement du village, et de toutes les autres bonnes volontés pour les coups de main nécessaires à la bonne organisation, en un mot pour réussir l'accueil traditionnel et de qualité de notre Beaujolais.



Un Collège en Devenir

Les 9 et 10 Février dernier, la commission scolaire de l'établissement public régional a donné son accord pour la programmation d'un CES 240 à Villié-Morgon, sur crédits d'état. Une décision qui met un point d'orgue sur une longue attente, et une longue patience...



Le provisoire, chacun le sait, dure au CEG de Villié depuis 20 ans. Constitué par 14 classes préfabriquées antiques mais point solennelles, et de plus en plus inadaptées aux impératifs pédagogiques et à l'enseignement de certaines matières... Un rapport de l'inspecteur pour les disciplines scientifiques du 13 Octobre 1980, précise d'ailleurs les carences. Quant aux problèmes du restaurant scolaire, aucun parent ne peut les ignorer. La non-conformité des installations et des normes sanitaires est flagrante.

La nécessité d'une construction en dur fut admise dès 1962. Cette année là, une note de l'inspecteur départemental précisait qu'elle était inscrite sur la liste régionale en n° 9. Mais il ne se passa rien jusqu'en 1979, date à laquelle le futur CES fut classé "établissement prioritaire à envisager après 1980", par le Préfet.

Le débat sur le collège-Arlésienne sera réouvert de façon catégorique en 1980, avec la création du SIEVOS, réunissant les élus des sept communes du périmètre scolaire concerné. Ce fut également le début d'une action constante et tenace du conseil de parents d'élèves : à partir de cette date, il ne se passa guère de semaines sans intervention de sa part, en réunions, sensibilisation des pouvoirs publics, courriers à la région, jusqu'aux manifestations de ras l'bol du 21 Décembre dernier.

Le collège de Villié-Morgon sera réalité. Dans quelques mois, il y aura sur le terrain réservé, ballet d'engins excavateurs...

UNE ARCHITECTURE BIEN INTEGREE :

Le parti architectural proposé par Mr. LAPERNON et ratifié par le SIVOS, rappelons-le en quelques lignes : autour d'un volume central, noyau de relation et d'animation dans la vie intérieure du CES, s'articuleront l'ensemble des salles d'enseignement, les locaux d'activité de groupe et les lieux de rassemblement.

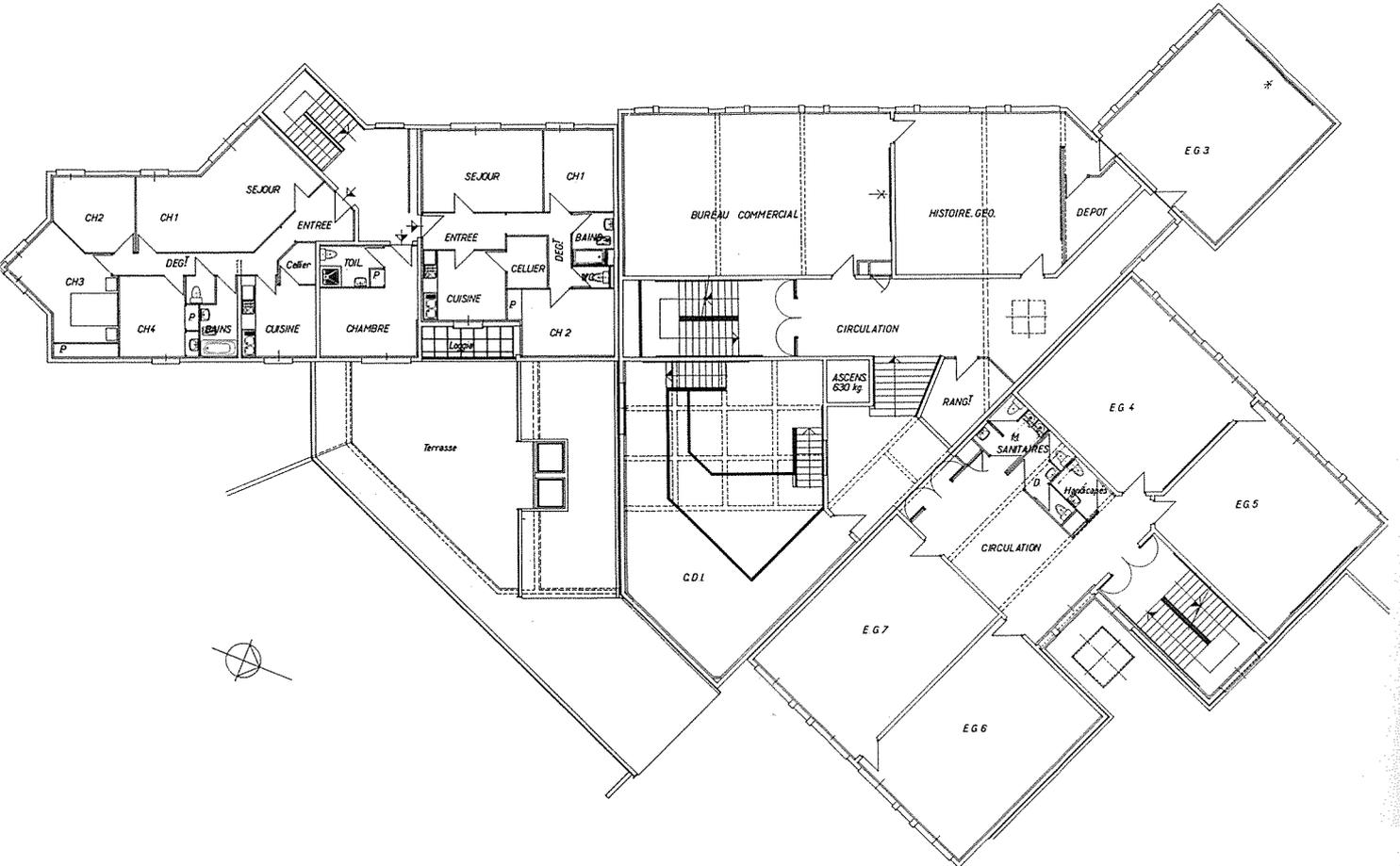
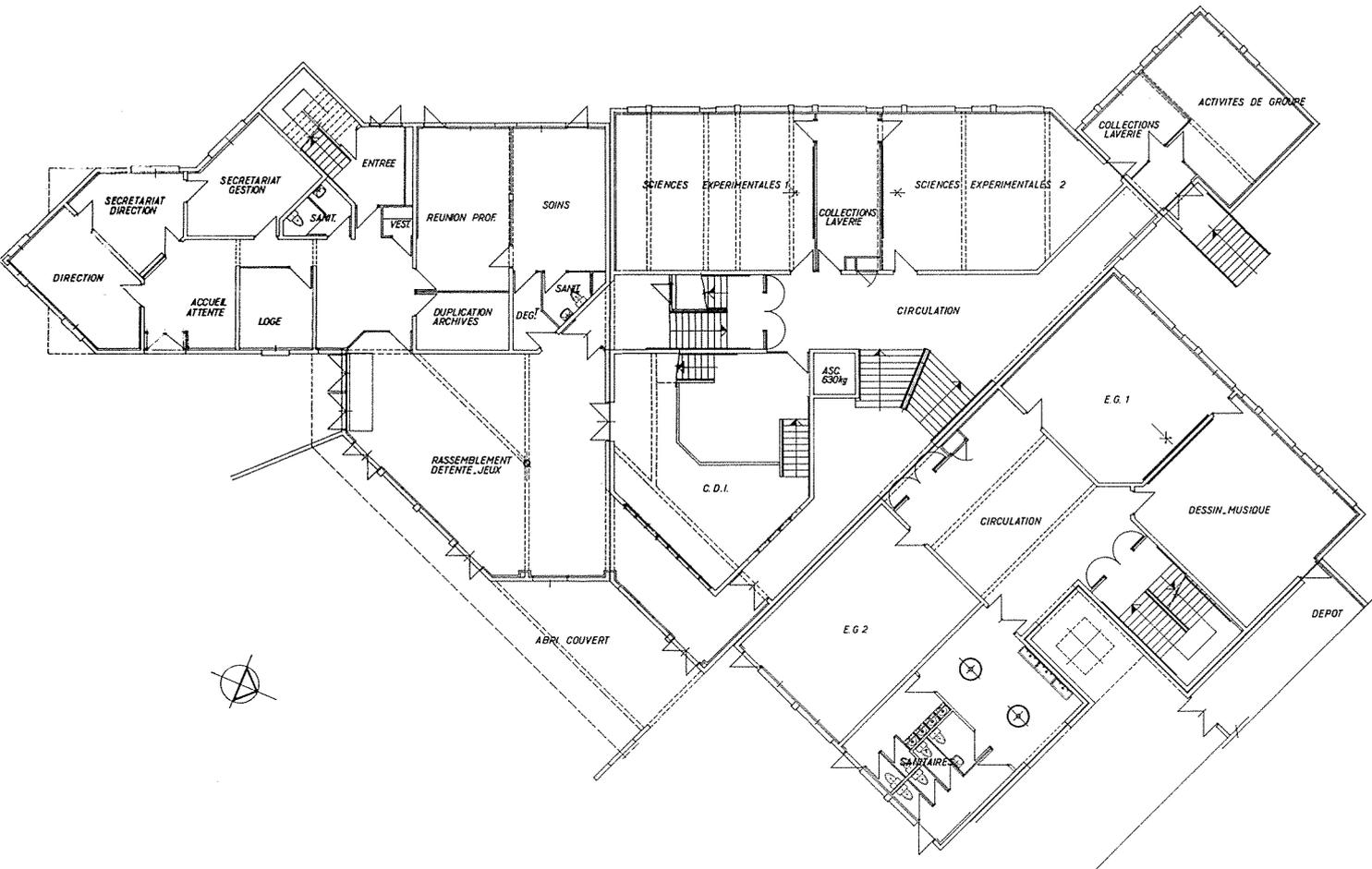
La majeure partie des locaux s'ouvrira au Sud-Est, orientation privilégiée. Et l'architecte a opté pour une diversité d'éléments bâtis, permettant de réaliser des volumes simples avec articulation de toitures en décrochés. La silhouette générale de l'ensemble s'intégrera donc bien au cadre du village environnant évitant tout effet de masse...

L'établissement sera constitué essentiellement par deux niveaux. Au rez-de-chaussée seront les services administratifs et d'accueil, les salles scientifiques, d'enseignement général, de dessin, et la salle polyvalente, un accès indépendant depuis l'aire de récréation permettant aux enfants du groupe primaire de venir prendre leur repas au restaurant scolaire. Celui-ci, précisons-le ne sera pas en self-service en raison justement des problèmes que poserait le système aux benjamins.

Le premier étage accueillera des salles d'enseignement général qui s'articuleront autour du futur centre de documentation pédagogique. L'accès au CDI, individuel ou en groupe en sera donc facilité.

Le second étage "partiel" accueillera la salle d'enseignement EP3 et une salle de musique.

Précisons enfin que deux logements seront intégrés au collège. Quand aux espaces récréatifs ils s'ouvriront largement au sud-est et seront complétés par des zones vertes. Les "surfaces utiles" de l'établissement représenteront 2690 m².



" LE POINT SUR LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES "

Dès le 5 Octobre 1980, un arrêté préfectoral rend officielle la constitution du SIEVOS qui regroupe les sept communes concernées par la construction du collège de Villié-Morgon.

Après des études sur l'évolution démographique du secteur scolaire et sur la possibilité d'améliorer les bâtiments existants, les membres du SIEVOS décident que la seule solution à retenir est la construction de bâtiments nouveaux. En conséquence, la programmation est demandée dès le 17 Novembre 1980.

La conduite des opérations est confiée à la D.D.E., le projet pédagogique est examiné et arrêté, le terrain acquis par la commune de Villié-Morgon est mis à la disposition du syndicat, puis un concours d'architectes est lancé dès le 16 Octobre 1981.

Le syndicat qui était à l'origine constitué pour une ETUDE des solutions, se transforme et devient un syndicat de construction et de gestion, le SIEVOS abandonne son E et devient un SIVOS, le 13 Mai 1982.

Les 9 projets présentés par les architectes ont été examinés avec le plus grand soin par les membres du SIVOS et les 2 meilleurs ont été retenus après consultation des usagers du collège et des parents d'élèves.

En tenant compte des remarques et critiques formulées et des considérations pédagogiques, architecturales, esthétiques et financières, les 2 architectes ont donc travaillé à nouveau pour présenter un avant-projet sommaire (A.P.S.) beaucoup plus élaboré.

Finalement, dans sa séance du 23 Mars 1982, c'est le projet de Mr. LAPERNON qui a été retenu au cours d'une réunion élargie, où siégeaient, à la fois des représentants du SIVOS (Majoritaires), des représentants de l'ordre des architectes et de leur syndicat, des représentants de la D.D.E. et du Rectorat de Lyon.

Depuis cette décision, Mr. LAPERNON a encore modifié son projet (légèrement, mais à plusieurs reprises), toujours pour tenir compte des remarques de la commission mixte et pour donner satisfaction aux usagers.

Tout dernièrement, le mercredi 14 Mars 1984 et avant de mettre la dernière main au projet définitif, Mr. LAPERNON a assisté à deux réunions (avec les membres du SIVOS, puis avec les usagers) pour écouter les dernières remarques et s'efforcer de tenir compte des suggestions formulées. Ceci dans la limite du respect du programme pédagogique et dans un esprit louable de bonne collaboration.

OU EN SOMMES-NOUS ACTUELLEMENT ? (FIN MARS 1984)

Les certitudes : - Le collège est programmé pour 1984 sur des crédits d'état.

- Le montant de la subvention est fixé pour le moment à 6.600.000 frs. mais il sera recalculé plus précisément au moment de l'arrêté de subvention.

- Le terrain est acquis.

- Le permis de construire est obtenu.

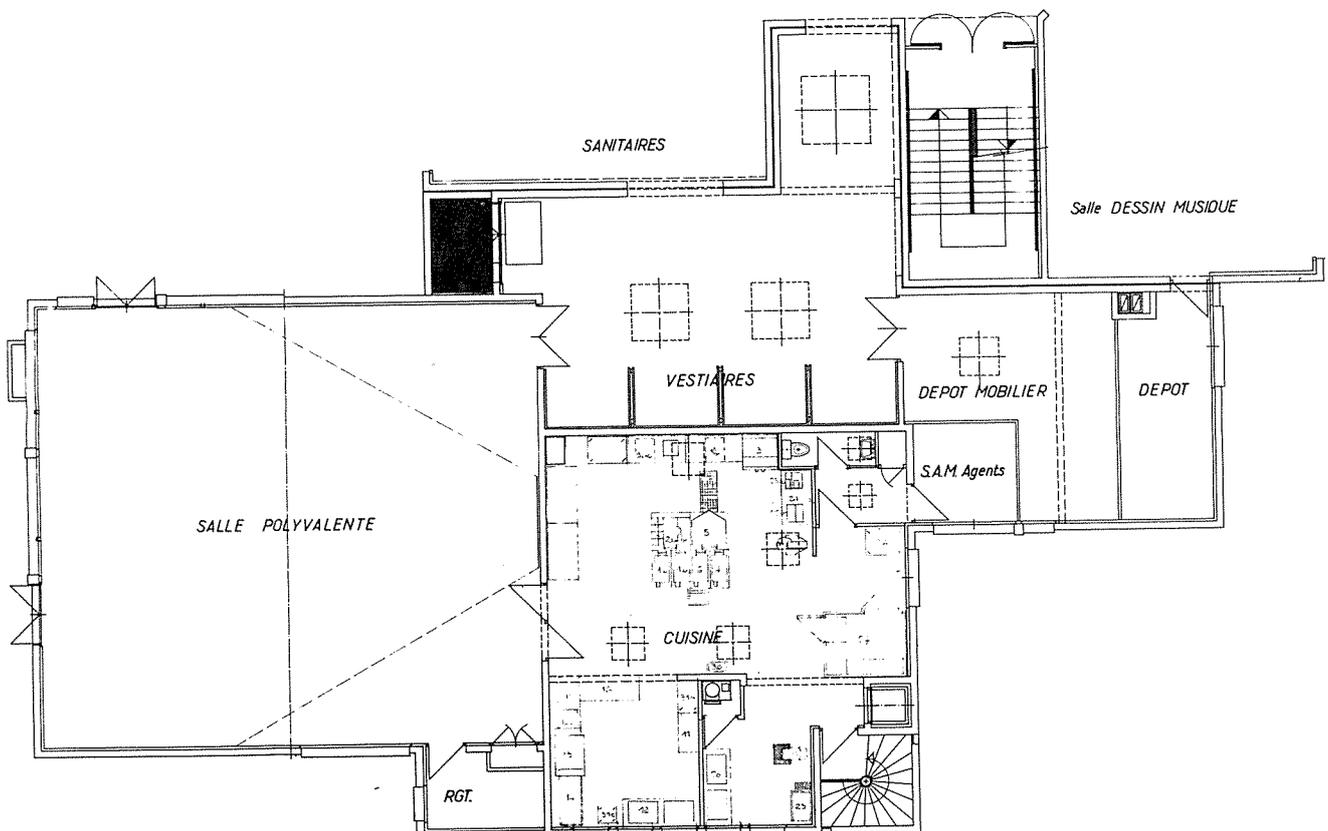
- Le projet définitif de l'architecte est sur le point d'être terminé.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- L'architecte termine le dossier et le "descriptif" à envoyer aux entreprises.
- Les appels d'offres vont pouvoir être lancés.
- Les réponses des entrepreneurs vont être rassemblées et l'ouverture des plis est prévue vers la mi-juillet.
- Début des travaux en septembre.

Tout ceci à condition que d'ici là, le Commissaire de la République puisse nous donner l'arrêté de subvention, et par conséquent, l'assurance que les crédits sont débloqués ce qui conditionne évidemment le respect de ce calendrier.

Il faut savoir, en effet, que rien ne peut commencer sans que l'arrêté de subvention nous soit octroyé, le SIVOS n'ayant même pas la possibilité de réaliser un emprunt en attendant le déblocage des crédits. Cependant tout sera fait, comme à l'habitude, pour hâter le début des travaux, et une lettre a déjà été adressée au Commissaire de la République pour demander une dérogation permettant de lancer l'appel d'offres sans attendre l'arrêté de subvention.



LE FINANCEMENT :

la réalisation d'un bâtiment de cette importance ne va bien sûr pas sans incidence financière, le coût ne peut évidemment pas être connu exactement puisque la consultation d'entreprises n'a pas eu lieu, on peut estimer qu'il avoisinera 13 000 000 Frs en tenant compte des révisions. L'Etat versera forfaitairement 75% d'un coût théorique. Le crédit de subvention ouvert par l'Etat en 1984 est de 6 600 000 Frs, ce qui constitue un chiffre minimum, reste donc environ 6 000 000 Frs qui représentent la participation du S.I.V.O.S. et comprennent également des travaux annexes qui bénéficieront d'aides du Département. Ces travaux consistent principalement à aménager le terrain que la Commune met à la disposition du S.I.V.O.S.

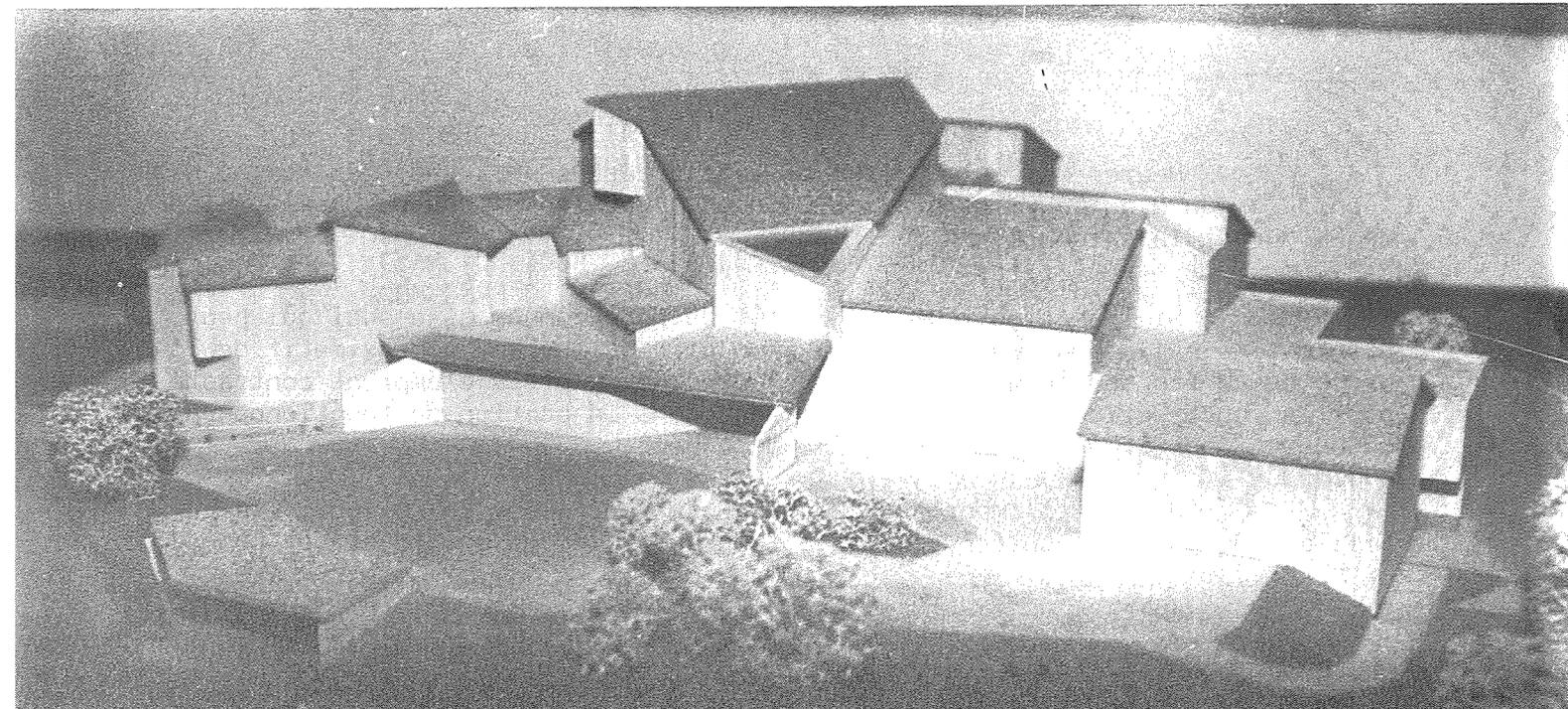
Le S.I.V.O.S. contractera donc un emprunt de l'ordre de 6 000 000 Frs. Les annuités de remboursement seront réparties entre les Communes adhérentes selon un critère combinant la population et le potentiel fiscal (richesse imposable) des Communes. Selon ce critère pour 1984, la part de VILLIE-MORGON par exemple s'élèverait à 32,44217% des dépenses, et celles des autres Communes comme suit :

- AVENAS	0,86025%
- CHIROUBLES	7,919510%
- CORCELLES	8,408190%
- FLEURIE	30,42319%
- LANCIE	15,36192%
- VAUXRENARD	4,58477%

Les premières annuités étant les plus difficiles à rembourser, le Conseil Général compensera 50% de l'annuité d'emprunt puis 10% de moins chaque année.

Au bout de deux ans, le S.I.V.O.S. récupèrera la T.V.A. payée sur la construction soit près de 15% du coût total T.T.C.

La charge sera certes lourde sur les Communes, mais c'est, en quelque sorte, le prix de l'avenir.



« Informations Service »

UTILISATION DE LA SALLE DES SPORTS

La salle est très largement utilisée par les Ecoles et les Sociétés comme le montre l'analyse de l'horaire hebdomadaire :

	<u>GRANDE SALLE</u>	<u>PETITE SALLE</u>
COLLEGE ET ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE	20 H	1 H 30
ECOLE PUBLIQUE	9 H	19 H
BASKET	12 H	
TENNIS	6 H 30	
FOOT ET ENTENTE CYCLISTE	3 H	
MAISON FAMILIALE	3 H	
ECOLE PRIVEE	1 H (par mois)	1 H (par mois)
GYMNASTIQUE FEMININE	1 H	
JUDO (ECOLE ET COLLEGE)		3 H 15
YOGA		1 H
DANSE		2 H 30
TOTAL =	55 H 30	28 H 15

Heures auxquelles viennent s'ajouter le week-end, les stages de Tennis (4 jours au cours du premier trimestre) et les matchs de Basket, plus de 60 durant la saison 83-84.

Si l'on tient compte du coût de fonctionnement annuel qui peut être estimé à 115.000 frs, on arrive à un prix de revient approximatif de l'ordre de 40 frs de l'heure. Si l'on rajoute les intérêts d'emprunt contracté pour la construction, intérêts qui entrent dans la section de fonctionnement du budget, on arrive à près de 80 frs de l'heure.

On voit l'importance de l'effort fourni par la Collectivité Villiatonne pour le soutien de la pratique sportive des petits et des grands.

- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS -

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
AVRIL			
DIM 08	: ELIMIN. CHAMPIONNAT 4ème : DIVISION	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
SAM 14	: CONCERT	: FANFARE	: SALLE DES FETES
DIM 15	: CONCOURS DE BOULES : CHALLENGE J.C1. RUET	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
MAR 17	: SOIREE CINEMA	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
MAI			
MAR 01	: TOURNOI DE BASKET	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
SAM 05	: BAL FETE DE LA TERRE	: PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES
DIM 06	: FETE DE LA TERRE	: PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES
MAR 08	: FINALE COUPE DU BEAUJOL.	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
SAM 12	: SOIREE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: SALLE DES FETES
DIM 13	: CONCERT FANFARE : VOGUE : PRIX CYCLISTE DURAFROID : CADETS	: FANFARE : COMITE CYCLISTE	: MORGON
SAM 19	: CONCOURS DE PETANQUE	: CONSEIL PARENTS D'ELEVES	: BOULODROME
MAR 22	: SOIREE CINEMA	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
JUIN			
SAM 02	: TOURNOI DE FOOT	: FOOT-BALL	: TERRAIN CORCELLES
DIM 03	: TOURNOI DE FOOT	: FOOT-BALL	: TERRAIN CORCELLES
MAR 12	: SOIREE CINEMA	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
SAM 16	: FETE SCOLAIRE	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
DIM 17	: FETE SCOLAIRE	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
SAM 23	: CONCOURS DE PETANQUE	: SOCIETE DE PECHE	: BOULODROME
SAM 30	: CONCOURS DE PETANQUE	: ANCIENS MARINS	: BOULODROME
JUILLET			
SAM 07	: CONCOURS DE PETANQUE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ST JOSEPH
DIM 08	: BANQUET DES ANCIENS	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
SAM 14	: CONCOURS DE BOULES : "BUT D'HONNEUR"	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
SAM 21	: ETAPE DU TOUR DE FRANCE		
SAM 28	: CONCOURS DE PETANQUE : SOIREE	: SOCIETE DE TENNIS : A.E.P.	: BOULODROME : SALLE DES FETES
AOUT			
SAM 04	: CONCOURS DE BOULES	: SAPEURS-POMPIERS	: BOULODROME-
DIM 05	: CONCOURS DE BOULES : CHALLENGE DES CLASSES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
SAM 11	: GRAND PRIX CYCLISTE : CRU MORGON	: COMITE CYCLISTE	
DIM 12	: VOGUE ANNUELLE		
LUN 13	: VOGUE ANNUELLE : CONCOURS DE BOULES : CRU MORGON	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME

- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS - (Suite)

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
AOÛT			
SAM 25	CONCOURS DE PETANQUE	COMITE CYCLISTE	BOULODROME
VEN 31	CONCOURS DE PETANQUE NOCTURNE	FOOT-BALL CLUB	BOULODROME
SEPTEMBRE			
SAM 01	CONCOURS DE BOULES CHALLENGE A. PASSOT	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME SALLE DES FETES
NOVEMBRE			
SAM 03	SOIREE	FOOT-BALL	CAVEAU
DIM 11	FOIRE COMMERCIALE EXPOSITION STAND	CERCLE DE LA BUTINIERE PARTI COMMUNISTE	DANS LES RUES SALLE DES REUNIONS SALLE DES FETES
SAM 24	SOIREE	BASKET	CAVEAU
DIM 25	CONCOURS DE BELOTE	CONSEIL PARENTS D'ELEVES	SALLE DES FETES
DECEMBRE			
SAM 01	SOIREE CINEMA	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
DIM 02	LOTO	DONNEURS DE SANG	SALLE DES FETES
SAM 15	SOIREE 3 ^{ème}	C.E.G.	CAVEAU
DIM 16	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
MER 19	ARBRE DE NOEL	DONNEURS DE SANG	SALLE DES FETES

P.S. : Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIERE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES FETES et le 2^{ème} MARDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS sauf en SEPTEMBRE.

Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu tous les derniers VENDREDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

S E R V I C E S P U B L I C S

OU S'ADRESSER EN CAS DE PROBLEME :

- ELECTRICITE ; E.D.F. BELLEVILLE
TEL. : 66.35.35
 - ECLAIRAGE PUBLIC ; MAIRIE DE VILLIE-MORGON
Pour une bonne surveillance du réseau, soyez aimables de signaler rapidement au Secrétariat les problèmes qui peuvent se poser
 - VOIRIE DEPARTEMENTALE ;
D.D.E. BELLEVILLE
45, rue de la République
TEL. : 66.17.11
 - EAU ; ST JOSEPH ET SECTEUR OUEST ET SUD DE LA COMMUNE (PRES DE REGNIE-DURETTE)
SEREPI : TEL. : 04.84.40
 - EAU ; RESTE DE LA COMMUNE)
S.D.E.I. TEL. (85) 38.02.31
 - RESEAU D'ASSAINISSEMENT ;)
-
- SALLES DE REUNIONS ; Les Salles sont mises à la disposition des Sociétés, mais n'oubliez pas de retenir la Salle au moins à la fin de la semaine précédent la réunion.
-

LE SECOURS POPULAIRE LANCE UN APPEL : " ET SI VOUS OFFRIEZ DES
VACANCES A UN ENFANT "

Les responsables du Secours Populaire Français de la Région Rhône-Alpes viennent de lancer une campagne "accueil familial" qui se déroulera durant l'été 84.

Pour bien des enfants d'âge scolaire, le mot "vacances" signifie simplement "ne plus aller à l'école"... et rester pendant que les autres partent.

Une parcelle d'aventure, un petit brin "d'autre chose", ils y ont droit pourtant, comme les autres.

Si des personnes sont prêtes à partager généreusement leur maison ou leur lieu de vacances avec un de ces enfants, elles seront les médiateurs d'évasion. On en a besoin, aussi, à l'âge des culottes courtes, surtout lorsqu'on est citadin. Le Secours Populaire Rhône-Alpes s'est fixé comme objectif l'accueil de 1000 gosses par des familles. Si vous êtes intéressés, prenez contact avec lui, et demandez "Catherine" - (S.P.F. 6, Rue Gaspard André - LYON 2e, téléphone 837.01.61).

Vos propositions concernant les mois de Juillet et Août seront reçues jusqu'à la fin du mois de mai, date limite.



Les Conscrits ...

c'est fini . n i . n i

Domage !



Ni la neige, ni le froid n'ont eu raison des " 4 ".

Il aurait fallu plus d'une tempête pour briser leur enthousiasme et plus d'un verglas pour les faire dérapier dans les chemins de la mélancolie !

Leur imagination par contre était au pouvoir. Ils l'ont prouvé dès la retraite aux flambeaux. Entre char d'indiens, marchand d'bonheur sur quat'saisons, bataille d'atouts (coeur !), harem, et vestales tout à fait masculines du vin chaud.

Avec orage de confettis, flocons du ciel et de blé mur (sic) on avait de la bonne humeur comme s'il en pleuvait.

Main de fer dans gant de velours, Christiane VIONNET la présidente en Majuscule, sut mener sa cohorte jusqu'à l'aube et jusqu'au soir suivant l'aube... Entre les photos, la vague, le vin d'honneur, et un banquet de tous les diables (cet enfer là étant pavé de savoureuses intentions (merci Christian !)), la " 4 " a prouvé de façon magistrale qu'elle conjugait son millésime à l'humour... Et qu'elle détenait notamment une belle brochette d'animateurs (n'est-ce pas Monsieur PREYNAT !).

Merci donc à tous les responsables de classes, et à tous ceux qui grignotèrent leur temps libre pour réussir totalement cette fête de l'amitié.

La Commune leur doit un joli moment de détente.



SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VILLIE-MORGON

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Président : Paul JOMAIN
 Vice-Président : Camille SERVIGNAT
 Secrétaire : Martine DELORME
 Secrétaire adjointe : Marlène VALLORY
 Trésorière : Suzette BERROD
 Trésorière adjointe : Marie-Claude CHEVALIER

 Administrateurs (Marie-Pierre DUFOUR
 (Christiane FAVREAU
 (Yvonne LARGE

HISTORIQUE : Créée le 4 Avril 1909 sous la présidence de Mr. J.B. SORNAY, maire de Villié-Morgon et premier président de cette nouvelle Société locale à Villié-Morgon, nous allons en tracer les lignes et les faits qui l'ont marquée.

En 1919, Monsieur Alphonse JOUBERT prend la présidence suite au décès de Mr. J.B. SORNAY.

En 1929, la 288e et la 271e Société de Secours Mutuels des pompiers fusionnent et deviennent " la familiale de Villié-Morgon ", Mr. SAUZEY devient président.

En 1932, la 288e Société de Secours Mutuels de Villié-Morgon adhère à l'Union Beaujolaise et aux Assurances Sociales. Son délégué auprès de cette union est Mr. Jean VATOUX.

En 1936, le congrès de l'Union Beaujolaise a lieu à Villié-Morgon et c'est là qu'a eu lieu l'adhésion à la Caisse Chirurgicale de Mâcon. Son représentant et correspondant est Mr. Marius LARGE.

En 1945, Mr. Camille SERVIGNAT est élu administrateur, il l'est encore aujourd'hui pour nous aider à surmonter tous les obstacles et sa parfaite connaissance de la véritable Mutualiste est très appréciée.

En 1965, Mr. LONGEPIERRE devient président à la succession de Mr. SAUZEY qui demande à se retirer.
Ensuite ce fut le tour de Mr. DUFOURNET qui prit cette présidence.

En 1977, Mr. DUFOURNET donne sa démission car il veut laisser la place aux jeunes. Paul JOMAIN est élu président.

En 1978, la 288e Société Mutualiste de Villié-Morgon adhère à la Caisse autonome Décès de l'Union Mutualiste Beaujolaise.

Ainsi, peu à peu, après avoir joué un rôle d'assurance de caisse de retraite, elle devient aujourd'hui une Mutuelle complémentaire très intéressante et ouverte à tous.

Son Conseil d'Administration, en grande partie féminin (grâce à la modification des statuts en 1978) lui a redonné une nouvelle vitalité.

Les membres participants qui étaient au nombre de 15 en 1977 sont aujourd'hui 102, progression très importante ces dernières années.

Les membres honoraires, c'est-à-dire ceux qui cotisent uniquement à la Caisse Chirurgicale de Mâcon par le biais obligatoire de notre Société approchent 300 adhérents.

En 1984 : des permanences seront assurées dans la salle des réunions de la Mairie. En voici les dates :

Samedi 7 Avril Samedi 2 Juin) de 10 à 11 h. 30
Samedi 8 Septembre Samedi 3 Novembre)

" UN ECHO VILLIATON POUR NOS ANCIENS "

La maladie, l'âge, ont éloigné certains villiatons de notre Commune. Mais leur coeur est resté chez nous. Répondant à une excellente suggestion du Cercle de la Butinière, la Municipalité leur adressera désormais chaque numéro du bulletin municipal. Ils pourront suivre de cette façon les activités et l'évolution locale.

Les destinataires sont, pour ce n° 2 : Mmes. BESSON, LAVARENNE, COTTAREL, TROMPIER, BOUQUIN, TRIBOLET, RAVIER, LANERY, JANIN, Lina CHARNAY et Marie GRISARD. Et parmi les plus jeunes Mrs. Jacky FALCONNET et DESHAYE Roger. Mais nous avons pu commettre des oublis. Si vous connaissez d'autres personnes, qui malgré l'éloignement, seraient heureuses d'avoir des nouvelles de Villié, faites-le nous savoir en Mairie.

Nous remercions Dominique JUBAN, pour les dessins qu'elle nous a aimablement fournis